



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU VENDREDI 24 MAI 2019

19H00 HÔTEL ALPES ET LAC - NEUCHATEL

1. Accueil et bienvenue

Le président Dr Dominik Schmid ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à toutes les personnes présentes, en particulier à Tony Burgener et au Dr Laurent Lob qui animeront la deuxième partie de la soirée par une conférence publique. Le discours du président s'inspire largement d'un texte de Dick Marti portant réflexion sur l'humanitaire.

Présences : 50 participants, dont 21 avec droit de vote, soit

12 membres de l'association : Dre Cécile Bassi, Mme et M. Marie-Luce et Patrick Bourquin, Dre Marie-Odile Gubler, Pierre-William Henry, Dr Michel Hunkeler, Daniel Monnin, Dr Xavier Onrubia, John Orlando, Dr Christophe Persoz, Jean-Daniel Ribaux, Dr Serge Tettamanti.

9 membres du comité : Dr Dominik Schmid (Président), Franklin Thévenaz (Vice-président), Thierry Tschoumy (Secrétaire général), Françoise Jeanneret (Trésorière), Dre Frédérique Jacquérioz Bausch, Pr Nago Humbert, Dre Cécile Choudja-Ouabo, Vanessa Pini, Dominique Carlucci.

Excusés : François Rubio, Noëlle Rodembourg, Dre Amandine Schaller, Dr Patrick Rückli, Michel Rota.

2. Adoption de l'ordre du jour

Une modification à l'OJ est proposée par le président : intégrer entre les points 4 et 5 une modification statutaire. La modification de l'OJ n'est pas contestée.

3. Adoption du procès-verbal de l'AG du 8 juin 2018

Le procès-verbal de l'AG 2018 est adopté à l'unanimité sans modification.

4. Rapport du président

Le président rend hommage au Dr Mukwege et à son travail sur les violences basées sur le genre.

Dans son rapport, le président confirme que le comité et le siège travaillent ensemble en bonne intelligence. Le siège a été renforcé au niveau de la recherche de fonds et de la communication. Le président remercie les collaborateurs du siège et du terrain pour le travail effectué. Une attention soutenue est portée sur l'équilibre financier.

Une réflexion est menée sur nos perspectives de croissance, délibérément contrôlée et modérée avec un renforcement de notre présence dans les pays où nous agissons déjà. La collaboration avec d'autres ONG suisses est développée, notamment en relation avec la nouvelle politique d'engagement de la DDC avec les ONGs suisses. Nous mettons également un accent particulier sur notre collaboration avec le réseau MdM, actuellement composé de 17 chapitres depuis l'adhésion récente de la Turquie.

Médecins du Monde poursuit son activité selon son principe d'action « soigner et témoigner ». Il s'agit d'être MdM, de défendre nos valeurs et de ne pas céder à l'injonction « Il faut que ça rapporte ». Nous restons fidèles à notre vision de lutter pour la défense de la dignité et des droits des plus vulnérables.

Point ajouté à l'OJ : Modification statutaire

Le siège de l'organisation est à Neuchâtel, et nous disposons actuellement d'un bureau de représentation à Genève. Le président propose que cette présence soit inscrite dans les statuts. D'autres ouvertures géographiques peuvent être nécessaires au besoin.

Jean-Daniel Ribaux, membre de l'association, fait remarquer qu'une modification statutaire devrait figurer dans la convocation. Il s'oppose à cette modification pour éviter un glissement possible du siège vers un autre canton.

Le directeur informe que l'ancrage à Genève existe déjà. Nous y menons des actions de sensibilisation et des manifestations. Cet ancrage est également marqué par la présence de membres, de membres du comité et de collaborateurs du siège vivant et travaillant dans le canton de Genève. Les financements que nous octroient la ville de Genève sont soumis à ce que cette présence soit formellement inscrite dans nos statuts.

Dominique Carlucci fait remarquer que le siège de l'association demeure à Neuchâtel et que Genève accueille une représentation.

Il est proposé de modifier l'article 3 des statuts qui stipule :

Le siège de l'association est à Neuchâtel.

En y ajoutant la phrase suivante :

Elle dispose d'un bureau de représentation à Genève et peut en ouvrir d'autres au besoin.

La modification est proposée au vote et adoptée.

Votation : 14 voix pour – 2 voix contre – 5 abstentions

5. Comptes de l'association

Le rapport annuel contient un résumé succinct des comptes. Il a été envoyé à tous les membres avec l'invitation à l'Assemblée Générale. Pour la première fois, l'association a produit un rapport financier séparé du rapport annuel considérant le volume des données à présenter. Ce rapport détaillé a été mis en ligne 5 jours avant l'AG, et une version papier a été mise à disposition des membres présents à l'AG à l'entrée. Tous les compléments d'informations liés aux exigences comptables y figurent, y compris le rapport de l'organe de révision.

La trésorière présente les comptes 2018. Les produits sont en légère évolution depuis 2011 ce qui permet un développement des activités. Les financements de la Chaîne du Bonheur sont compris dans les dons privés. Les charges reculent notamment en raison de la fermeture du projet en Grèce fin 2017. Dès 2019 les charges vont à nouveau augmenter, en raison de la mise en œuvre de nouveaux projets. A partir de 2018, les recettes sont comptabilisées à la signature des contrats avec les bailleurs, et les fonds non utilisés sont mis en réserve pour les années futures ; notre capital de fonds affectés augmente donc en conséquence de plus de 1 million de CHF. Le capital de l'organisation a été réduit d'environ 235'000 CHF avec la dissolution d'une partie du capital des fonds libres en raison de mauvaises performances boursières et d'une perte de 28'029 CHF sur l'exercice. Le résultat déficitaire s'explique car 1 million CHF de recettes est affecté aux réserves pour des activités qui auront lieu ultérieurement.

Les réviseurs recommandent d'accepter les comptes.

Le budget 2019 présente une augmentation des activités et une croissance de revenu de 5 millions à 5.5 millions CHF. Le budget prévoit un déficit opérationnel de CHF 174'000 avant variation des fonds.

Un membre présent, le Dr Tettamanti, félicite MdM du fait que la DDC lui maintienne son soutien malgré une réduction générale de l'octroi de fonds aux ONGs.

Adoption des comptes

Votation pour l'acceptation des comptes et décharge au comité (membres de l'association sans les membres du comité) : 12 voix pour – 0 abstention – 0 voix contre

Votation pour réélire l'organe de révision, la Fiduciaire Leitenberg : 20 voix pour - 1 abstention – 0 voix contre

6. Rapport d'activités 2018 du directeur, Jean Michel Jordan

Le directeur présente les départs et arrivées du personnel au siège. Nous avons une nouvelle personne à notre administration. Le département Communication et Recherche de fonds a souffert d'absences et de sous-effectif l'année passée. Il est maintenant pleinement repourvu. Le département programme s'est également étoffé, avec le retour d'une ancienne stagiaire qui s'occupe maintenant de nos partenariats institutionnels. Deux stagiaires réalisent pour nous respectivement une évaluation de l'impact de notre programme de soins palliatifs pédiatriques, et l'élaboration de documents pour soutenir nos réflexions stratégiques.

Morgane Rousseau quitte le siège pour reprendre cet été la direction de notre bureau au Bénin. Cette mutation temporaire s'inscrit dans notre politique de rotation et de renforcement de notre personnel. Morgane nous reviendra plus expérimentée dans deux ans, pour reprendre des responsabilités au siège. Elle est remplacée par une de nos anciennes stagiaires. La réintégration d'anciennes stagiaires dans l'équipe est un élément très positif de notre politique du personnel.

Au niveau du programme, les projets menés par MdM ont eu des résultats qualitatifs et quantitatifs probants dans l'amélioration de la santé des femmes et des enfants dans ses zones d'intervention. Ils ont contribué à réduire la mortalité maternelle et néonatale. Le nombre de personnes victimes de violence physique, sexuelle ou psychologique ayant reçu une assistance psychosociale, médicale et juridique a presque doublé. Les connaissances en soins palliatifs pédiatriques de près de 500 professionnels de la santé ont été grandement améliorées. Nous continuons également à nous démarquer, compte tenu de notre taille, par une capacité à accompagner des processus politiques locaux et nationaux dans nos domaines d'expertise. 20 processus ont été accompagnés en 2018, allant de la formulation de nouvelles normes au changement du cadre législatif, comme par exemple pour faire autoriser l'importation de morphine à des fins thérapeutiques au Togo. L'année 2018 a permis la mise en place d'un nouveau projet pour les réfugiés Rohingyas au Bangladesh. En Suisse nous continuons à soutenir les personnes affectées par la migration et à faciliter l'accès aux soins pour les travailleuses du sexe.

Un des grands chantiers pour 2019 est l'établissement d'un partenariat avec d'autres organisations non gouvernementales suisses, dans le cadre du financement que nous recevons de la coopération suisse.

7. Elections statutaires

Démissions du comité : Noëlle Rodembourg et Thierry Tschoumy qui sont vivement remerciés. Ils demeurent membres de l'association.

Pour mémoire : la Dre Frédérique Jacquéroz Bausch et Dominique Carlucci ont été élus lors de l'AG 2018 pour 2 ans.

Les membres du comité suivants se représentent en bloc pour la période 2019-2021 :

- Vanessa Pini
- Dre Barbara Suter
- Dre Cécile Choudja-Ouabo
- Françoise Jeanneret
- Dr Dominik Schmid
- Franklin Thévenaz
- Pr Nago Humbert

14 voix pour – 0 abstention – 0 voix contre

Se présentent nouvellement à pour élection au comité :

Dre Cécile Bassi : médecin de la faculté de Genève, médecine tropicale et médecine interne. Diplôme de Santé publique- collaboratrice à l'Hôpital de St-Imier. Expérience MSF. A déjà été membre du comité en 2000.

21 voix pour – 0 abstention – 0 voix contre

John Orlando : praticien d'expérience de la coopération avec différentes ONGs, notamment en Amérique latine. Expérience du terrain et des crises. A déjà été membre du comité à plusieurs reprises.

21 voix pour – 0 abstention – 0 voix contre

8. Divers

Nago Humbert rend hommage à Thierry Tschoumy, démissionnaire, pour son engagement exemplaire dès la création de l'organisation en Suisse.

La séance est levée à 20 heures. Le président invite l'assistance à la conférence publique qui suit, animée par le Dr Laurent LOB, Responsable de mission Soins aux réfugiés Rohingyas au Bangladesh, et par Tony Burgener, Directeur de la Chaîne du Bonheur.

Dominik Schmid
Président



Jean-Michel Jordan
Directeur

